



# nant

RAPPORT ANNUEL 2020



Billet du Président du Conseil de fondation	4
L'année 2020 en chiffres	6
Une complicité trouvée et retrouvée	16
L'interview	18
Service Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	20
Service de Psychiatrie et Psychothérapie Générale	22
Service de Psychiatrie et Psychothérapie Communautaire	24
Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée	26
Ressources humaines	28
Formation	30
Enjeux de cyber-santé et télémédecine	31
Finance	32
Comptes d'exploitation	33
Rapport de l'Organe de Révision	37
L'année 2020 en images	38
Organigramme	44
Organes de direction	45
Adresses utiles	46
Carte du secteur / Implantation géographique	48
Charte	50

# Sommaire

Pour cette année 2020, « première année COVID », mon billet sera réduit. Je me référerai, pour les activités de notre institution, à l'interview de M. Christian Moeckli, Directeur général jusqu'au 31 mai 2021, ainsi qu'au texte cosigné par nos deux directeurs « cliniques », Philippe Rey-Bellet et Raymond Panchaud.

Je vous parlerai de la vie du Conseil de Fondation et de son Bureau. Pour le Conseil, toutes les séances que nous avons tenues l'ont été par visioconférence. Pour le Bureau, il y eut, en automne, quelques séances qui ont pu se faire en « présentiel ». Pour le reste, la visioconférence nous a permis utilement de faire le travail sans hélas, la convivialité nécessaire, elle aussi, à un travail de qualité.

L'élément qui me semble le plus important dans ce billet est le départ de notre Directeur général, M. Christian Moeckli, même si ce dernier intervient sur l'exercice 2021.

Christian Moeckli est arrivé, nommé, dans la deuxième partie de l'année 2015. Notre institution se trouvait alors dans une crise de confiance, fragile tant à l'interne qu'à l'externe. Comme j'ai pu le lui dire, « ce n'était pas gagné d'avance ». De nombreuses personnes « l'attendaient au tournant » et voyaient d'un œil méfiant et craintif ses manières liant la tranquillité, la rigueur et la fermeté.

Au fil du temps, Christian Moeckli a su apprendre des autres et aux autres.

Son écoute, sa patience, sa rigueur, sa cohérence, en bref, son autorité tranquille, ont réussi à transformer la Fondation et à faire de Nant une institution aujourd'hui calme et sûre d'elle.



**Billet du Président  
du Conseil de fondation**

Bien entendu, cela n'a pas supprimé les problèmes et les difficultés, mais cela a permis et permet de les aborder avec sérénité, avec un cadre qui rassure les intervenants et permet de trouver des solutions. J'aimerais dès lors profiter de ce « billet » pour adresser un grand merci à M. Christian Moeckli de la part du Conseil de Fondation, pour ce qu'il a réussi à faire durant son passage trop court dans notre belle institution. Il part prendre la direction de l'HRC, l'un des partenaires principaux de Nant au sein du réseau. Gageons qu'il s'agira là d'une pierre ajoutée à l'édifice du rapprochement du Soma et du Psy, que l'on ne peut qu'appeler de nos vœux.

Je terminerai ce billet en accueillant et en félicitant le Prof. Philippe Rey-Bellet, qui reprend la direction générale, en conservant la direction médicale, au 1<sup>er</sup> mai 2021. M. Philippe Rey-Bellet, engagé comme directeur médical en janvier 2020, a également contribué, entre autres choses, à tranquilliser l'institution.

Il pourra compter sur une équipe de direction soudée pour l'aider à maintenir Nant dans le bon cap et dans sa vision qui est la sienne aujourd'hui, au moment où, en l'absence de plan de santé mentale cantonal, il devient incontournable de se pencher sur la définition de la psychiatrie publique.

Je me dois enfin d'adresser, de la part de tous les membres du Conseil de Fondation, des remerciements chaleureux à chacune et chacun de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur travail, leurs compétences et leur attachement à notre institution, plus particulièrement durant cette année 2020.



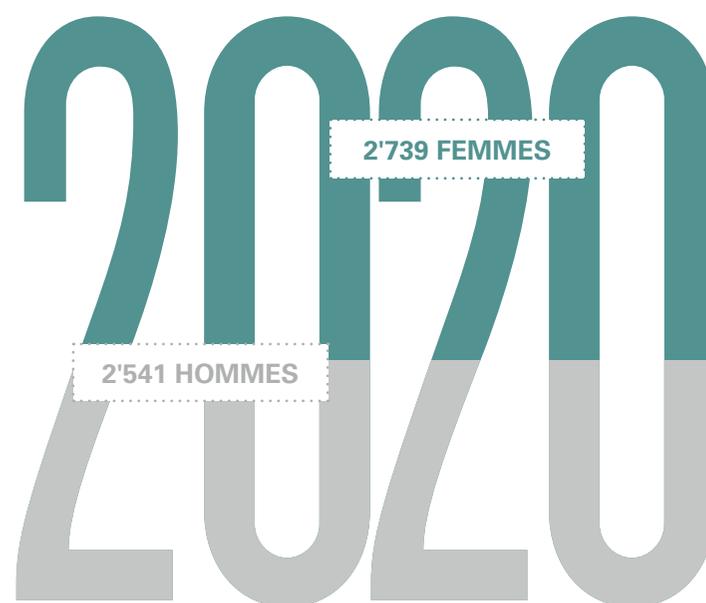
**Jean de Gautard** Président

# L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

**nant**  
f o n d a t i o n  
SECTEUR PSYCHIATRIQUE  
DE L'EST VAUDOIS

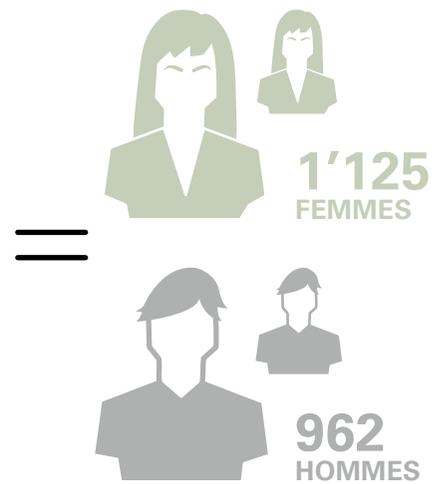
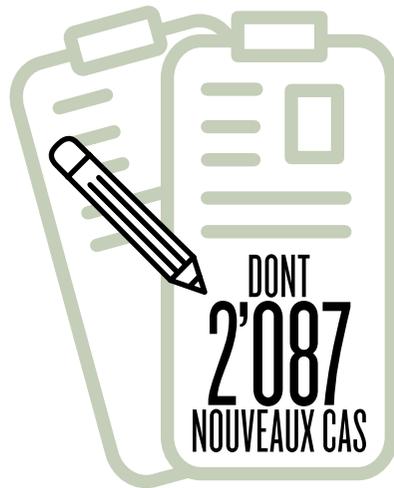


NOMBRE DE PATIENTS – ADULTES, ENFANTS ET ADOLESCENTS



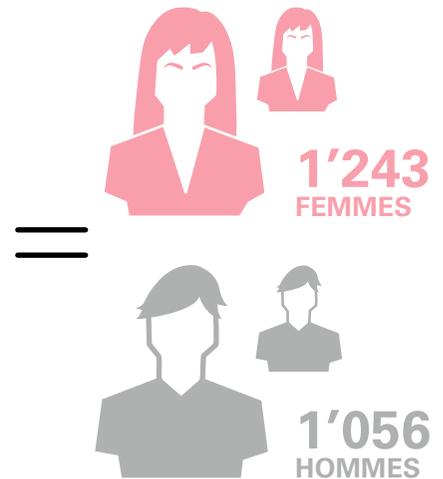
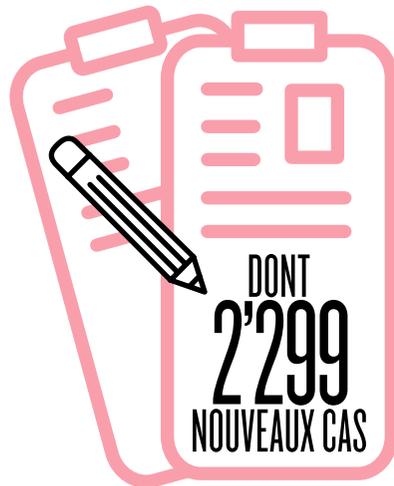
4'945

PATIENTS TRAITÉS



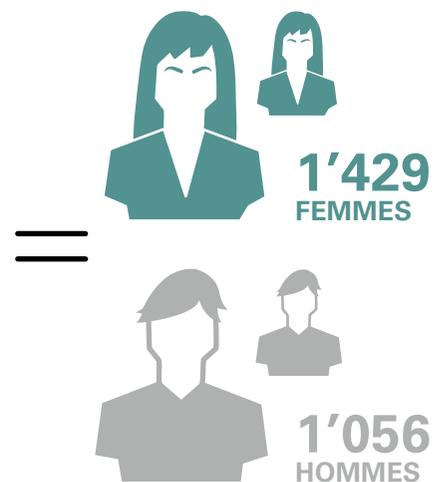
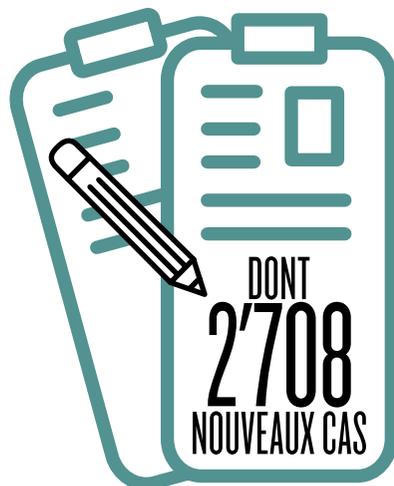
5'011

PATIENTS TRAITÉS



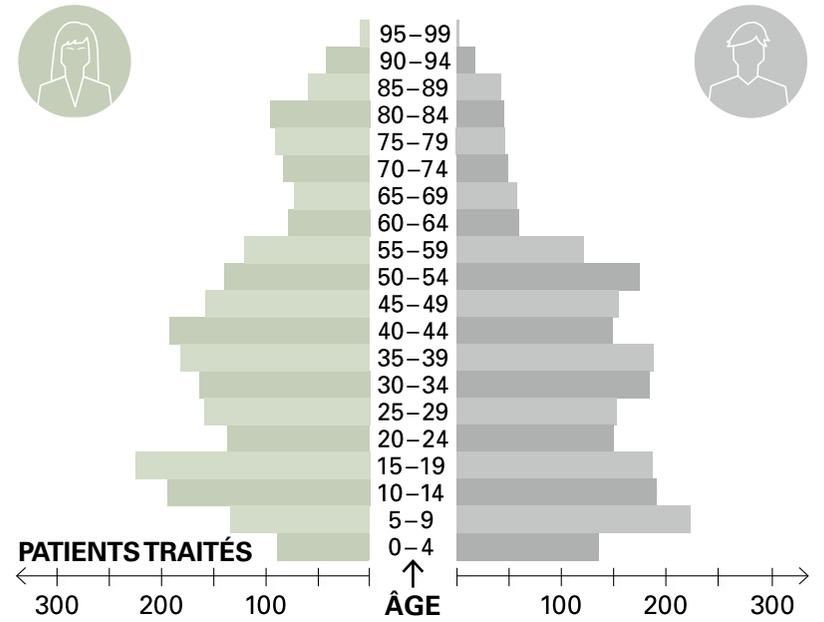
5'280

PATIENTS TRAITÉS

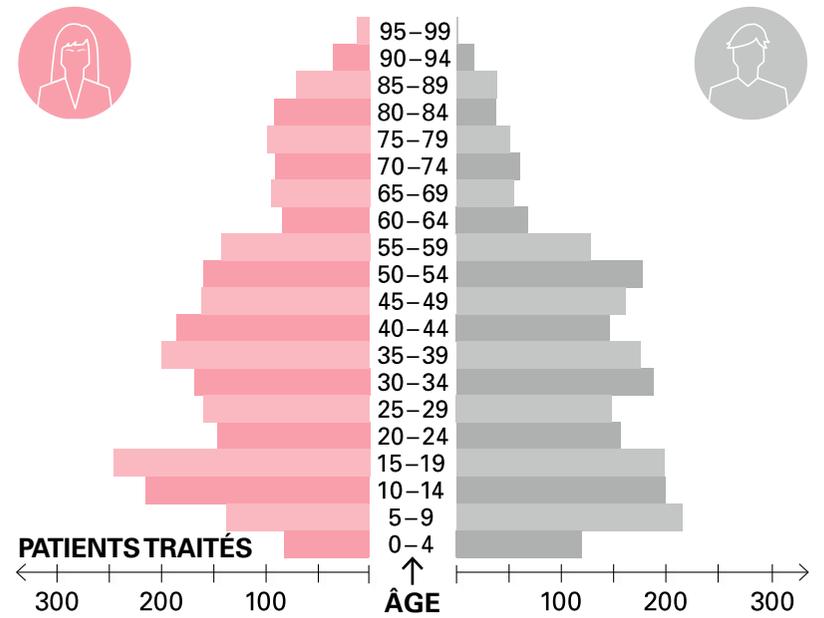


NOMBRE DE PATIENTS TRAITÉS PAR ÂGE

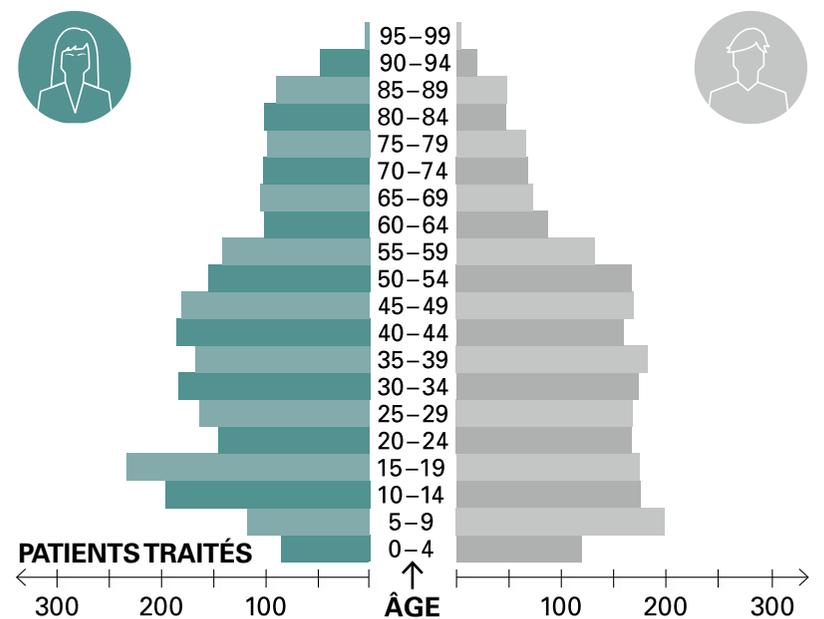
2018



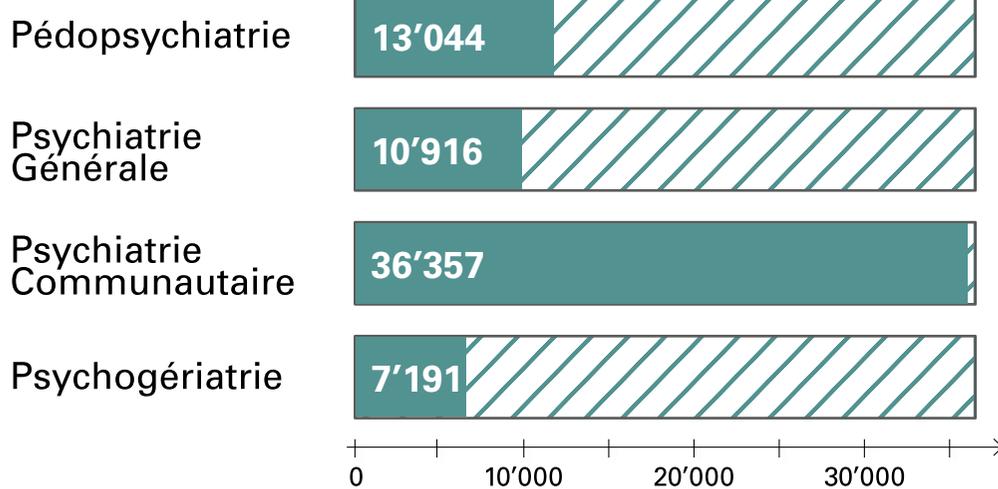
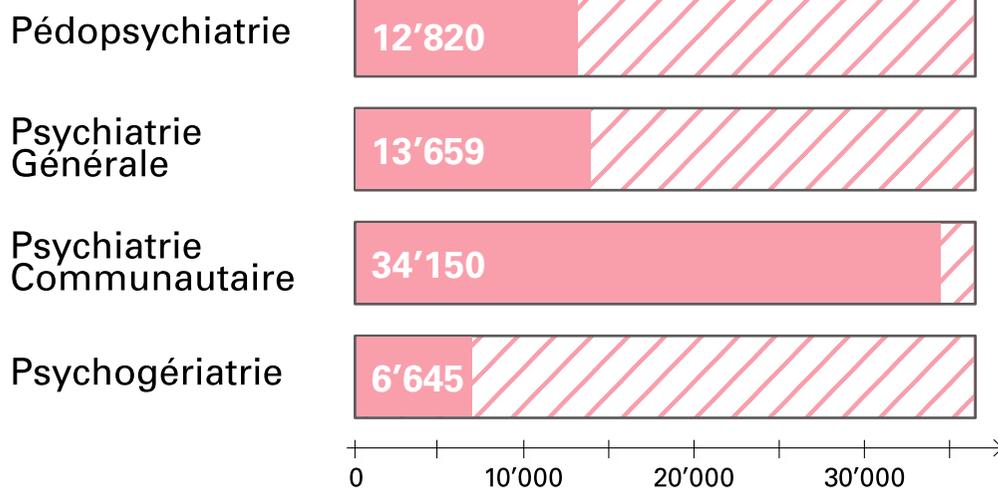
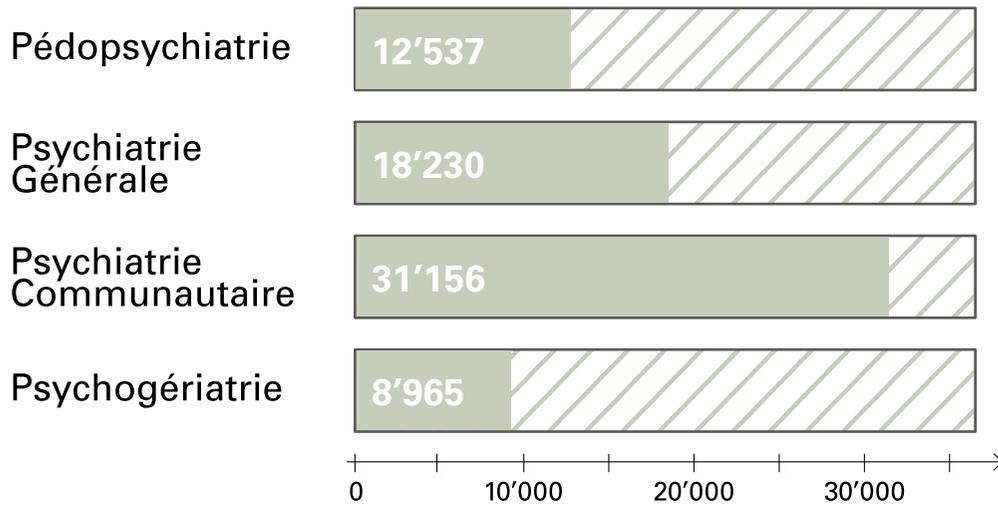
2019



2020

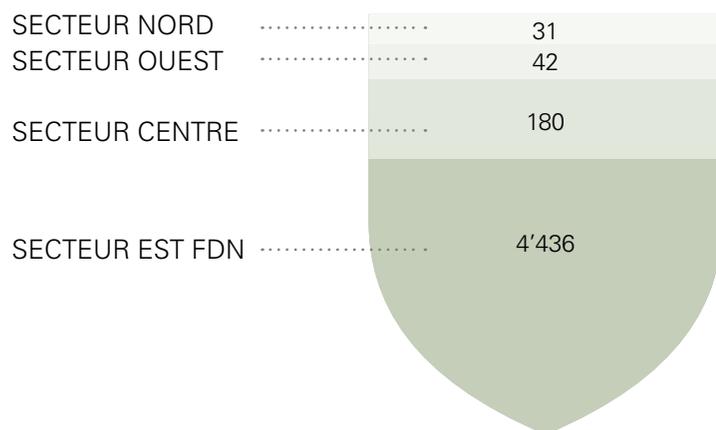


**NOMBRE DE CONSULTATIONS GLOBALES**

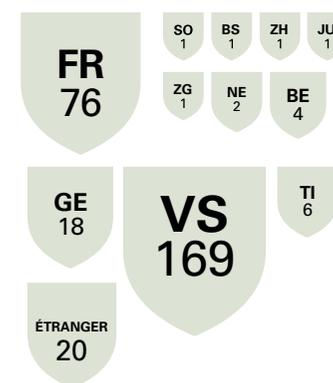


PROVENANCE DES PATIENTS

CANTON DE VAUD: 4'689 PATIENTS

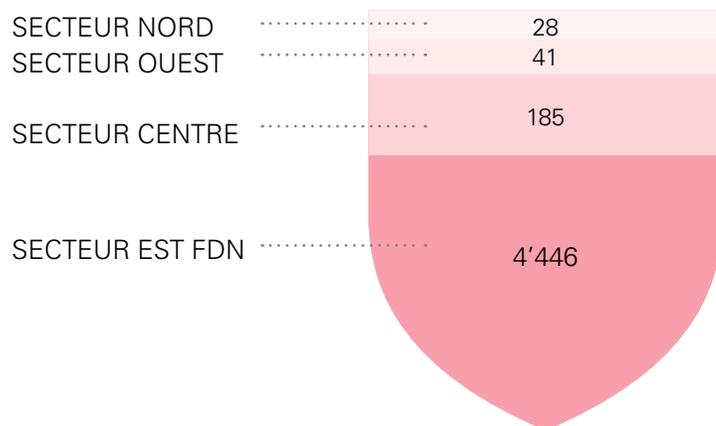


HORS CANTON: 301 PATIENTS

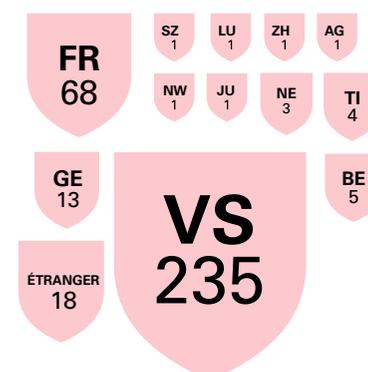


2018

CANTON DE VAUD: 4'700 PATIENTS

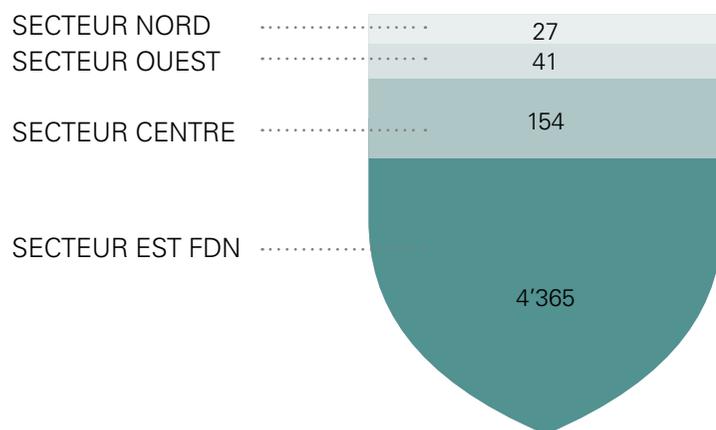


HORS CANTON: 352 PATIENTS

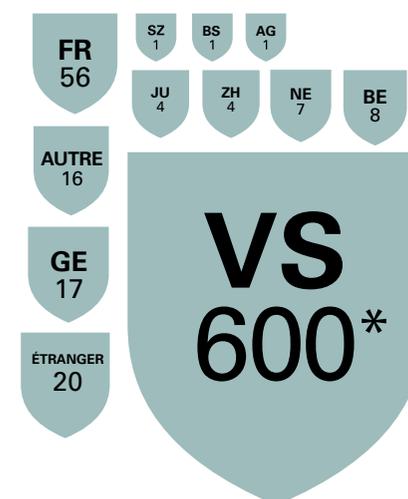


2019

CANTON DE VAUD: 4'587 PATIENTS

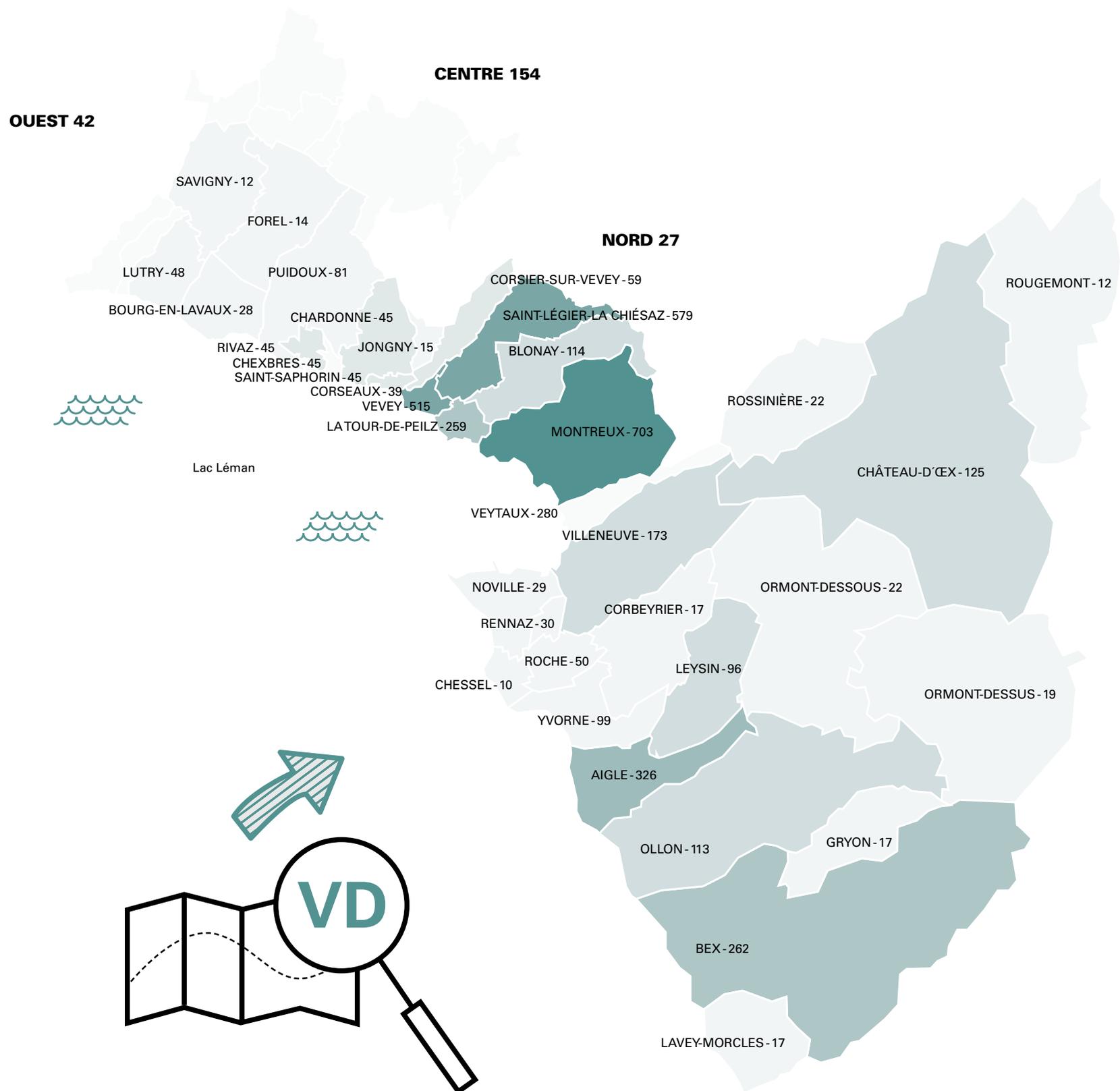


HORS CANTON: 735 PATIENTS



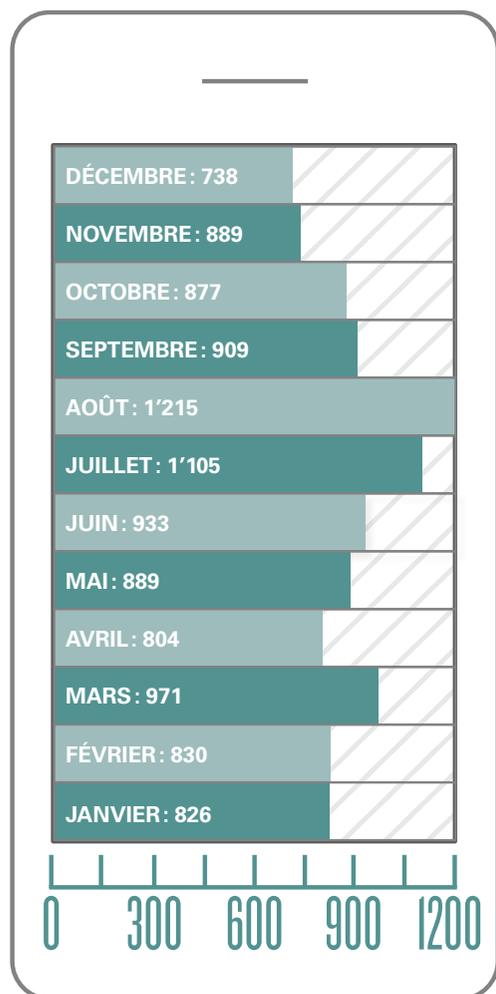
2020

## EST VAUDOIS – PATIENTS PAR COMMUNE



\* La forte augmentation du nombre de patients valaisans s'explique par notre présence au sein de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais dont la mission est d'accueillir en urgence et pour la liaison tous les patients de l'hôpital inter-cantonal. Il y ont été accueillis par notre unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison.

## Appels sur notre Centrale d'Accueil et d'orientation psychiatrique au 0800 779 779



2020

10'986

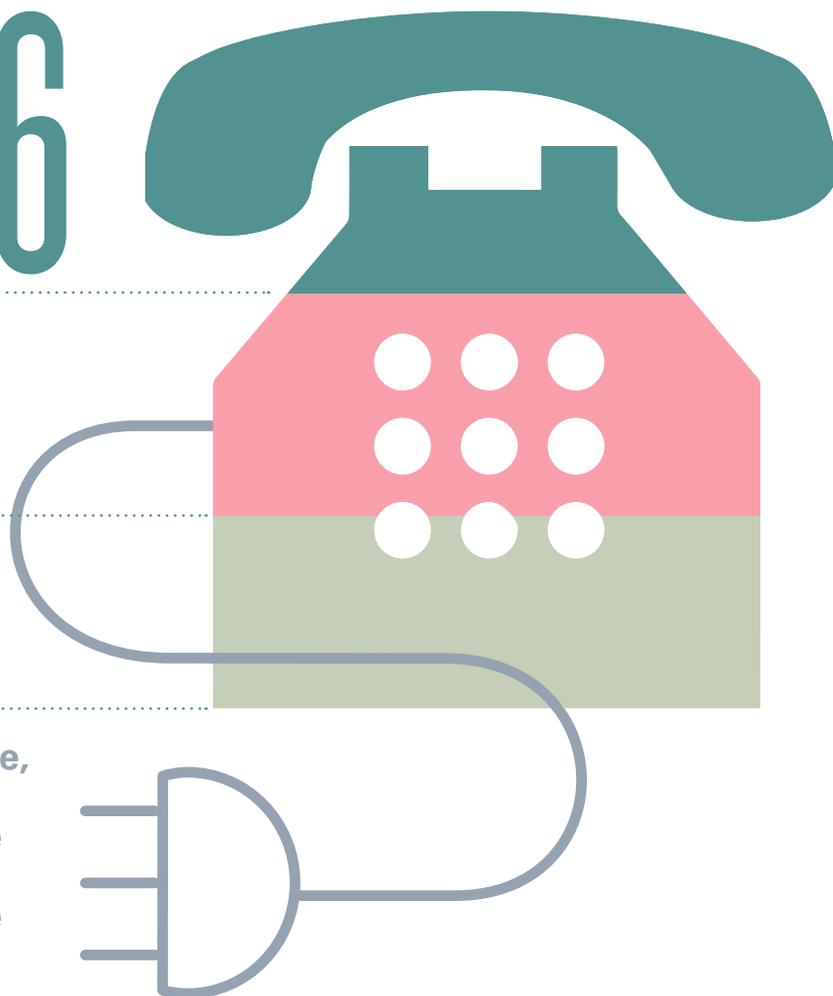
2019

8'717

2018

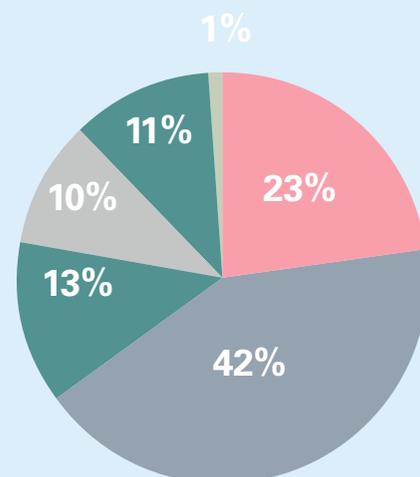
7'525

Notre ligne d'urgence, d'accueil et d'orientation psychiatrique démontre son rôle central dans la prise en soins.



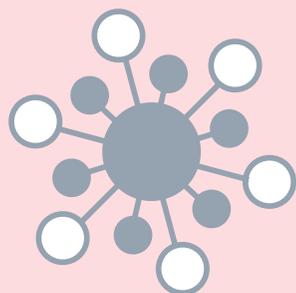
## 479 collaborateurs : Répartition par catégorie de métier

200 PERSONNES DANS LE SECTEUR DE SOINS  
**108 MÉDECINS ET PSYCHOLOGUES**  
64 AUTRES DISCIPLINES MÉDICALES  
48 PERSONNEL ADMINISTRATIF  
59 PERSONNEL CUISINE, SERVICE DE MAISON  
7 SERVICE TECHNIQUE



# COVID

La pandémie a mis à rude épreuve notre fonctionnement institutionnel, notamment en matière de ressources humaines. En voici un aperçu.



Nombre de participants aux formations

2019

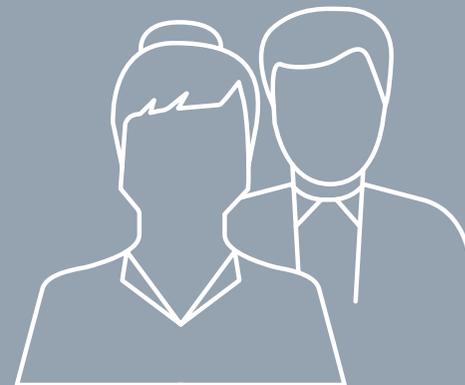


2020

209

Nombre de collaborateurs en isolement

64 pers.



Nombre de personnes en quarantaine

24 collaboratrices / collaborateurs



Nombre de journées de travail perdues pour cause d'isolement / quarantaine

545

TAUX D'ABSENCE: +50%

La Fondation de Nant a toujours valorisé le rôle central du travail médico-soignant, comme un fondement de la pratique clinique institutionnelle. L'arrivée du Prof. Philippe Rey-Bellet en qualité de directeur médical au début 2020 a permis à la direction clinique de renouer avec cette tradition résolument médico-soignante. Sa venue a permis de nouer pour l'un, et de renouer pour l'autre, l'essence de la clinique psychiatrique institutionnelle : la complicité médico-soignante autour d'une vision commune de la clinique.

## INTERDISCIPLINARITÉ

Ce faire-ensemble de la direction clinique s'inscrit dans la longue tradition d'heureuses et fructueuses collaborations chères à Nant depuis sa création. Il se traduit dans une position soignante qui (re)donne les fondements à la clinique, à savoir une primauté au travail relationnel dans le respect de l'individualité et des contraintes bien tempérées. Il se décline également par l'encadrement des équipes interdisciplinaires, notamment à travers la supervision clinique, et l'animation de séminaires. En fin d'année, une conférence commune de la direction clinique dans le cadre des Rencontres Soignantes en Psychiatrie, organisée par la revue Santé Mentale à Paris, dont a été extrait un article publié dans cette même revue, a contribué à la mise en évidence de ce faire-ensemble.



---

## Un hôpital adulte dont les portes sont ouvertes

**Professeur Philippe Rey-Bellet**, Directeur général  
**Raymond Panchaud** Directeur des soins

Une complicité  
trouvée et retrouvée

## **PILOTAGE COLLECTIF ET ADAPTATIF**

Fort de cette collaboration et afin de traduire cette volonté clinique commune, la direction clinique a mis sur pied deux nouveaux espaces de collaboration transverses : la coordination hospitalière et le PDF (Prévention des Dérapage dans la Filière adulte). La création de ces deux instances, créations contraintes par la pandémie, a permis une gestion clinique plus collective et plus fluide, capable d'amortir « en douceur » les variations d'activités et les contraintes sanitaires. Signalons qu'il a fallu diminuer d'un tiers les lits hospitaliers adultes pour gérer le flux des patients Covid alors que le taux d'occupation des deux dernières années se situait autour de 103 %. Ces processus ont fortement et positivement stimulé le faire-ensemble institutionnel et la solidarité ainsi que l'implication de chacun que nous nous plaignons à relever et à saluer. Cette modalité de gestion met en avant la porosité et la transversalité entre les unités, en accélérant et en intensifiant le faire-ensemble.

## **DIMINUTION DE LA CONTRAINTE**

Par ailleurs, soulignons que le positionnement de la direction médico-soignante sur une gestion partagée du risque par l'ensemble des unités, et non plus centrée sur les unités hospitalières, ainsi qu'un postulat de grande confiance vis à vis de l'ensemble des collaborateurs a permis de retrouver un hôpital adulte dont les portes des unités sont ouvertes, pour le plus grand bonheur de chacun à commencer par celui des patients. Ce positionnement de la direction clinique va clairement dans le sens d'une réduction des mesures de contrainte, qui est un des axes stratégiques de la Fondation de Nant.

Les circonstances exceptionnelles de cette année ont fortement sollicité les équipes pluridisciplinaires, de même que toute l'administration et les services d'intendance dans leur capacité d'adaptation à une réalité toute nouvelle. Cette situation de crise a montré une capacité extraordinaire des collaborateurs de faire face, non seulement à un changement majeur, mais aussi d'en tirer des enseignements pour le présent et le futur. Cette soigneuse articulation entre crise et continuité a donc été au centre de notre travail, et rendue possible par une interdisciplinarité fonctionnelle au sein de toute l'institution.

**Christian Moeckli a rejoint la Fondation de Nant en qualité de Directeur général en 2015. Alors qu'il quitte l'institution pour prendre la tête de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais au 1<sup>er</sup> juin 2021, nous faisons le bilan de l'année 2020 et de la place que la Fondation de Nant a pris au sein du paysage sanitaire de l'Est vaudois.**

**2020, année Covid. Cela a plongé bon nombre de personnes dans une sorte de sidération, qu'en a-t-il été au sein de la Fondation de Nant ?**

Pour nous, cela a plutôt représenté un engagement particulier. Avec des activités dans l'ambulatoire, l'intermédiaire et l'hospitalier, nous avons dû en permanence adapter nos dispositifs, souvent réinterpréter des directives fédérales et cantonales pensées pour le domaine somatique en leur donnant sens et pertinence dans le monde psychiatrique, opérer des corrections en fonction du contexte en constante mutation. Le souci premier était évidemment de continuer à assurer notre mission essentielle au service de la population. Il a fallu gérer le doute, l'anxiété des patients comme des collaborateurs, les absences et réorganisations de dispositifs. Au final, chacun a dû dépasser ses habitudes, repenser son fonctionnement et les collaborations à l'interne comme à l'externe. Un immense merci à tous les collaborateurs qui ont fait front commun dans ce contexte particulier et cultivé le faire-ensemble si cher à Nant.

**On aimerait ne pas résumer 2020 à la crise sanitaire.**

**Qu'en a-t-il été du reste de l'activité ?**

On l'oublierait presque, mais 2020 a été une année charnière sur plusieurs plans. Elle a été l'année de la mise en route de notre fonctionnement en deux pôles Riviera et Chablais, dernière concrétisation du programme de réorganisation fonctionnelle et géographique initié en 2015. Du côté chablaisien, l'Espace Santé Rennaz a ouvert fin 2019, nous avons intégré les urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais à la même époque avec des activités d'urgence, de liaison et un central téléphonique d'accueil et d'orientation psychiatrique. Cela a été une concrétisation importante et un renforcement de notre partenariat avec eux au service de nos patients de l'Est vaudois, mais aussi des valaisans. C'est une collaboration très importante qu'il s'agit de cultiver chaque jour. Enfin, nous avons entrepris pendant l'année 2020 les démarches destinées à trouver de nouveaux sites pour consolider nos activités demeurées à Aigle. Il nous importait d'être au plus proche de la population. Cela se concrétise en ce début d'année 2021 avec de nouveaux locaux à Margencel en face de la Gare pour les consultations communautaires et au sein du CMS la Grande-Eau pour les consultations destinées à la personne âgée. Du côté de la Riviera, nous avons inauguré notre nouveau Centre de psychiatrie communautaire dans un bâtiment flambant neuf de la Rue des Communaux à Vevey en présence de Mme la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz. C'était en janvier 2020, ça paraît si loin, n'est-ce pas ? Cela a mis en route des collaborations et une dynamique nouvelle entre nos différentes unités de psychiatrie communautaire jusqu'ici réparties sur plusieurs sites.



## Cette crise a montré le besoin d'une psychiatrie publique de qualité

**Christian Moeckli** Directeur général 2015-2021

### **Tous ces mouvements ont dû rebattre les cartes dans la relation avec les partenaires de l'institution**

La composante géographique a eu son impact, mais au-delà, le fait que l'année 2020 ait été globalement une année de crise a souligné l'importance du lien tant interne qu'avec nos partenaires. Les relations de confiance permettent d'agir vite. Cela a par exemple été le cas lorsque nous avons dû libérer en urgence une unité hospitalière pour la dédier aux patients Covid suspects et confirmés alors que nous étions déjà en sur-occupation. Cela a été fait en 24 heures ! Quelque chose de tout à fait inimaginable sans des liens étroits et cette culture du dialogue. Je tire aussi mon chapeau au nouveau Directeur général de l'institution le Professeur Philippe Rey-Bellet et à toutes les équipes qui ont coordonné toutes les démarches nécessaires aux sorties vers d'autres établissements ou un suivi à domicile par nos équipes mobiles. Je remercie aussi chaleureusement nos partenaires que sont Asante Sana, le Graap, l'HRC, le Réseau Santé Haut-Léman, les EMS, EPSM et tous les autres.

### **Cela fait beaucoup d'acteurs impliqués de près ou de loin dans les questions de santé mentale**

C'est vrai. Les études ont toujours montré l'importance de la « burden of disease » de la santé mentale, donc de la charge que les problèmes de santé mentale font peser sur la société dans son ensemble. Cela n'a probablement jamais été autant thématiqué auprès du grand public que pendant cette crise sanitaire. C'est parce que toutes et tous, à des degrés divers, nous avons été touchés. Cela signifie donc un nombre accru de personnes à qui il convient d'apporter des réponses spécifiques propres à leur situation individuelle. Une personne âgée n'a pas les mêmes besoins qu'un jeune en formation ou qu'un parent qui élève seul ses enfants. Cette crise a aussi montré le besoin d'une psychiatrie publique accessible et de qualité. A ce titre, nous sommes en train d'initier, en partenariat avec la Direction Générale de la Santé DGS et le Réseau Santé Haut-Léman RSHL un projet qui porte sur la redéfinition de la psychiatrie publique.

### **En quoi consiste ce projet de redéfinition de la psychiatrie publique ?**

Ce projet traite de la place et de l'organisation du dispositif régional avec un fort accent porté sur l'ambulatoire et l'intermédiaire. Il donne aussi sa juste place au stationnaire en collaboration avec tous les acteurs qui œuvrent en première ligne dans le domaine de la santé mentale, comme les médecins installés, les structures d'hébergement, les acteurs scolaires et de la protection des mineurs, les instances judiciaires, la protection de l'adulte, etc. En partant des besoins de la population, c'est en premier lieu un travail sur les interfaces et les collaborations – mais nous imaginons naturellement que les structures seront amenées à évoluer par la suite.

### **Nouveau défi dès le 1<sup>er</sup> juin 2021, vous serez Directeur général de l'Hôpital Riviera-Chablais, qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter ?**

Je pense tout d'abord beaucoup de plaisir. Cela m'apparaît essentiel pour faire du bon travail. Je me réjouis des liens à créer, des engagements à mettre en commun, des collaborations à soutenir, des initiatives à permettre, des stratégies à formaliser, des évolutions à cadrer. Cet hôpital est fabuleux, à nous tous d'en faire la fierté de la région. C'est avec émotion que je prends congé de la Fondation de Nant. Je remercie toutes et tous les collègues et partenaires de leur confiance et de leur engagement. Adieu !

**Pour reprendre le titre d'un Éditorial tout récent du « Bulletin des Médecins Suisses », 2020 ne se résume pas au COVID-19. Et pourtant, il est indéniable que ce sujet aux répercussions planétaires a étouffé d'autres thématiques au moins aussi intéressantes et souvent encore plus importantes pour le devenir de notre Service et la réalisation de notre mission.**

Nous ne pouvons pas le nier : une bonne partie de notre organisation et de nos énergies a été orientée à la poursuite de nos prestations au milieu de l'incertitude et de l'adversité. Nous avons dû trouver le moyen de maintenir la qualité de notre travail, en faisant preuve non seulement d'engagement auprès de nos jeunes patients et leurs familles, mais aussi d'un dévouement à toute épreuve, avec inventivité, innovation et préservation de la tradition. Que tous nos collaborateurs soient remerciés !

D'autres thèmes passionnants nous ont également occupés en 2020. La réflexion sur les soins ambulatoires en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent dans la région Est vaudoise s'est poursuivie encore cette année, en mettant l'accent cette fois sur la prise en charge des urgences et des situations de crise. Nous sommes encore à la recherche d'un modèle qui nous permettra de faire face à une nouvelle clinique, tout en préservant les prises en charge à long terme, en particulier du côté des psychothérapies. La Consultation à l'Espace Santé Rennaz travaille de manière intense et son articulation avec les activités de liaison pédopsychiatrique se poursuit de manière naturelle, pendant que le travail d'harmonisation et de complémentarité se développe avec la Consultation des Moulins à Vevey.

Le travail de coordination avec la pédopsychiatrie cantonale et le SUPEA s'est poursuivi tout au long de l'année, à tous les niveaux, plus particulièrement au niveau de l'Unité hospitalière psychiatrique de l'enfant et de l'adolescent Mistral dont les lits cantonaux supposent une collaboration étroite avec tous les secteurs. Après la période difficile qui a suivi à Chamoyron la fermeture du Centre Thérapeutique pour Petits Enfants, en juin 2020, et le départ ultérieur de la Médecin responsable, Dre Nicole Vingerhoets, les Cadres du Service dans leur ensemble et la Direction se sont fortement investis pour réaliser des changements organisationnels qui s'imposaient. Ce travail se poursuit actuellement, avec l'arrivée de la Dre Ibernalo Mauraza, nouvelle Médecin Adjoint, responsable du Centre thérapeutique de jour pour enfants venue enrichir l'équipe des cadres.

Nous avons tenu, enfin, à maintenir et à préserver dans la mesure du possible les temps et les espaces consacrés à la formation, en faisant appel aux technologies disponibles.

## TEMPS FORTS

### Juin

Fermeture du Centre Thérapeutique pour Petits Enfants (CTPE) à Chamoyron

### Tout au long de l'année

Le regret de conférences et des formations avec nos invités, en provenance essentiellement de Paris qui ont dû être annulées.



## Maintenir la qualité de notre travail au milieu de l'incertitude et de l'adversité

**Dr Alejandro Rojas-Urrego** Médecin chef de service  
**Raymond Panchaud** Directeur des soins

# Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents

<b>SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Patients traités <sup>1</sup>	1'365	1'170	1'122
Cas ambulatoires ouverts <sup>2</sup>	651	609	531
Consultations <sup>3</sup>	12'459	12'223	12'088
Admissions	142	131	109
Journées d'hospitalisations <sup>4</sup>	2'910	2'668	2'509
Taux d'occupation	89%	81%	81%
DMS	22	19	26
Taux de réadmission	21%	22%	30%
Journées scolaires	3'415	3'531	3'302

1. Patients (cas AMBU) ayant reçus au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données: OPALÉ – DataWareHouse FHVi – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy).

Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

## CONSULTATIONS

2018 – 12'487

2019 – 12'816

2020 – 12'977

Le SPPG a connu un changement à sa tête avec le départ de Stéphane Favre, chef de ce service depuis sa création, installé en cabinet le 1<sup>er</sup> juin et l'arrivée, le 1<sup>er</sup> novembre, de Jacques Thonney. La vacance a été assurée par le Directeur médical. Une transition opérée au sein d'une année où le service a vécu au rythme de la pandémie qui a fortement impacté son activité.

#### DISPOSITIF HOSPITALIER EN MODE COVID

L'événement majeur de l'année demeure naturellement la pandémie avec trois conséquences directes :

- la restructuration d'une unité permettant l'accueil des patients de tout âge atteints du coronavirus et pour lesquels des soins psychiatriques aigus sont nécessaires ;
- le développement de collaborations étroites inter-services afin de trouver des alternatives aux hospitalisations en période pandémique.
- la polyvalence accrue de l'activité clinique avec la dispensation de soins psychiatriques, somatiques et palliatifs.

#### RÉPONSE À LA CRISE ET À L'URGENCE RENFORCÉE Y COMPRIS AUPRÈS DES JEUNES ADULTES

Le Centre de thérapie brève a entamé une réflexion autour du programme 16-25 ans dédié aux jeunes présentant des perturbations psychiques en raison d'un trouble émergent et/ou d'une crise développementale dans un contexte d'autonomisation. Le programme Jeunes Adultes sera mis en œuvre en 2021, en s'associant aux projets romands préexistants ou en cours d'implémentation.

Pour notre Unité Soins psychiatriques accueil, urgence, liaison, l'année 2020 fut celle de du renforcement de notre collaboration avec l'Hôpital Riviera Chablais grâce à notre présence directement au sein des urgences. À la clé : une augmentation conséquente du nombre de consultations.

#### TEMPS FORTS

##### Mars

Une unité adulte complète est libérée pour accueillir les patients Covid suspects ou confirmés.

##### Novembre

Arrivée du Dr Jacques Thonney, Médecin chef de service.

##### Décembre

Bilan après une année de fonctionnement de l'EMIR, nous constatons une progression des demandes d'interventions au sein du Réseau de santé de l'Est ainsi qu'une excellente collaboration avec les différents partenaires des EMS, CMS, OSAD, EPSM.

ÉQUIPE MOBILE D'INTERVENTION RAPIDE

396 CONSULTATIONS



Face au Covid,  
la polyvalence, avec  
la dispensation de soins  
somatiques et palliatifs

**Dr Jacques Thonney** Médecin chef

**Adrien Utz** Infirmier chef

**Marina Kreuz** Infirmière cheffe,  
Soins Psychiatriques Accueil, Urgence Liaison

Service de Psychiatrie  
et Psychothérapie Générale

<b>SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE GÉNÉRALE</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Patients traités <sup>1</sup>	1'366	1'232	1'361
Cas ambulatoires ouverts <sup>2</sup>	441	920	1'501
Consultations <sup>3</sup>	14'286	12'195	10'640
Admissions	776	730	576
Journées d'hospitalisations <sup>4</sup>	13'995	14'066	13'223
Taux d'occupation	96%	102%	89%
DMS	17	21	22
Taux de réadmission	24%	25%	24%
Forfaits (HDJ)	1'067	857	834

<b>SPAUL</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Patients vus en liaison aux étages et aux urgences HRC		858	1'268
Consultations de liaison aux étages et aux urgences HRC		2'113	3'437
Supervisions d'équipe HRC	316	165	283
Patients vus en urgence psychiatrique		520	763
Consultations d'urgence psychiatrique		791	1'261
Consultations de suivis AOP	1'206	916	1'053
Appels entrants au 0800 779 779	7'525	8'717	10'633

1. Patients (cas AMBU) ayant reçus au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement).

Sources des données : OPALÉ – DataWareHouse FHVi – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy).

Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

L'année 2020 a été celle où nos équipes ont investi avec succès les nouveaux espaces du centre de psychiatrie communautaire de la Rue des Communaux à Vevey. Nous sommes ainsi passés d'une ancienne maison de maître vétuste et romantique à des locaux modernes et flambant neufs. Le remarquable travail de l'équipe soignante pour accompagner ce déménagement a permis une transition très réussie. Les patients saluent la qualité de ces locaux et les équipes ainsi réunies profitent de l'effet de synergie ainsi dégagé.

Dans le contexte de la pandémie qui a fortement impacté notre activité, l'orientation du service centrée sur les besoins et sur l'autodétermination des patients est particulièrement appropriée.

#### CONSULTATIONS EXTRA-MUROS PAR LES ÉQUIPES MOBILES DU SERVICE

2018 – 2'870

2019 – 2'842

2020 – 3'452

Cette approche a permis des changements qui se sont révélés intéressants et qui pour certains pourraient se pérenniser :

- Adoption de formules à la demi-journée en Centre thérapeutique de jour avec des plus petits groupes plutôt que des journées entières en grand groupe
- Introduction de balades thérapeutiques, fort appréciées
- Interventions extra-muros par les équipes infirmières de l'Unité de traitement des addictions
- Recours à la visioconférence pour bon nombre de consultations et de réunions de travail

La collaboration avec le Service de psychiatrie et psychothérapie générale a évolué favorablement dans le sens de la reconnaissance mutuelle des missions respectives. Le Dispositif mobile de psychiatrie communautaire (DMPC) a été fortement mobilisé pour favoriser des transitions d'un service à l'autre mises à mal par la situation sanitaire, et sa collaboration avec l'Equipe Mobile d'Intervention Rapide (EMIR) s'est vue renforcée.

#### POINTS FORTS

##### Janvier

Inauguration du Centre de psychiatrie communautaire à la rue des Communaux, Vevey, en présence de Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'état

##### Septembre

Web conférence avec l'îlot sur le Plan de crise conjoint

##### Novembre

Arrivée du Dr Amine Askafi, nouveau médecin responsable de l'Unité de traitement des addictions



**Nous avons vécu une année où la créativité des collaborateurs a permis de maintenir le dispositif de soins**

**Dr Urs Corrodi** Médecin chef de service

**Michel Miazza** Infirmier chef

Service de  
Psychiatrie et Psychothérapie  
Communautaire

<b>SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Patients traités <sup>1</sup>	1'695	1'756	1'694
Cas ambulatoires ouverts <sup>2</sup>	789	774	743
Consultations <sup>3</sup>	29'039	33'016	28'975
Admissions	68	85	95
Journées d'hospitalisations <sup>4</sup>	4'309	4'314	4'520
Taux d'occupation	86%	86%	87%
DMS	83	70	58
Taux de réadmission	8%	17%	19%
Forfaits (HDJ)	5'759	6'736	4'239

1. Patients (cas AMBU) ayant reçus au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données: OPALÉ – DataWareHouse FHV – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy).

Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

**Notre service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée a été particulièrement impacté par la pandémie. Continuer à assurer les soins auprès de cette population, par nature vulnérable, a été un défi et source de grande préoccupation pour notre personnel pour qui la crainte d'être un vecteur d'infections est une préoccupation quotidienne.**

### **AUX AVANT-POSTES DE LA PANDÉMIE**

Parmi les difficultés liés au Covid, nous avons surtout constaté que de nombreux EMS ont fermé leurs portes à toutes formes de visites de l'extérieur. Cela a obligé nos équipes à intervenir en dernier recours, dans des situations d'urgences nécessitant pour la plupart des hospitalisations. De nombreux patients sont décédés sur une période rapprochée dans les cohortes de suivi des soignants, phénomène inédit et éprouvant pour les équipes. Enfin, nous avons des difficultés à faire venir les patients au sein de nos structures, que cela soit dans notre Centre thérapeutique de jour dont l'activité a été par moments interrompue ou réduite ou encore dans notre unité hospitalière qui a connu un cluster à l'automne qui a affecté l'équipe pluridisciplinaire et de nombreux patients.

Néanmoins, se dégage de cette année également la capacité des équipes à faire preuve de créativité, la mobilité et flexibilité de nos dispositifs de soins où pour des raisons sanitaires de nombreux collaborateurs ont dû proposer leurs services directement au domicile des patients ainsi que la solidarité sans pareil dont notre service a fait preuve.

### **TEMPS FORTS**

**Février 2020**

Mise en place sur les sites de Mottex et de la Providence de la liaison gériatrique.

**Mai 2020**

Première phase du programme rapide de l'Equipe mobile de la personne âgée (EMPA) dans le Chablais avec un binôme médico-infirmier qui intervient dans les 24h pour des interventions précoces dans le milieu de vie du patient.

**Juillet 2020**

Implémentation de l'évaluation clinique à l'Unité hospitalière Molaine pour une entrée en fonction en février 2021. Le dernier semestre 2020 a permis la formation de tous les collaborateurs à raison de deux par mois. Afin de libérer du temps pour cette évaluation et pour le soin, l'organisation complète de l'unité a été revue.

**Septembre 2020**

Arrivée d'une gériatre en collaboration avec l'Hôpital Riviera Chablais



**Notre service et nos collègues ont connu leur plus grande épreuve. Nous les remercions sincèrement pour leur engagement**

**Dr Mazen Almesber** Médecin chef

**Marina Kreuz** Infirmière cheffe

**Service de Psychiatrie  
et Psychothérapie  
de la Personne Âgée**

<b>SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Patients traités <sup>1</sup>	675	603	731
Cas ambulatoires ouverts <sup>2</sup>	459	367	444
Consultations <sup>3</sup>	9'287	6'980	4'978
Admissions	144	152	158
Journées d'hospitalisations <sup>4</sup>	6'083	6'300	5'566
Taux d'occupation	95%	96%	85%
DMS	44	42	36
Taux de réadmission	16%	14%	13%
Forfaits (HDJ)	4'727	3'624	2'348

1. Patients (cas AMBU) ayant reçus au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données: OPALÉ – DataWareHouse FHVi – Swisscom

Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy).

Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.

**CONSULTATIONS SUR LE LIEU DE VIE  
DE NOS PATIENTS ÂGÉS**

**4985 CONSULTATIONS**

**Les répercussions administratives du COVID ont été lourdes de conséquences pour l'équipe RH. Elle a dû s'organiser et mettre en place des procédures dans l'urgence lors de la première vague du COVID. Il fallait assurer toutes les activités RH, recrutements, engagements, suivi des maladies et des absences, paiement des salaires et plus encore, alors que les collaboratrices devaient, en parallèle, s'habituer à travailler à distance. Des tournus de présence au bureau ont été mis en place pour que l'essentiel de l'accueil et de la tenue des dossiers physiques puisse avoir lieu. Les entretiens de recrutement ont été menés en visioconférence par plusieurs personnes situées en des lieux différents. Cela paraît relativement naturel aujourd'hui, mais ne l'était pas à ce moment-là.**

Néanmoins, cette situation a permis de développer le télétravail et de l'inscrire dans la durée. À la fin de cette première vague un règlement de télétravail a été rédigé. Les collaboratrices et collaborateurs des professions dont la présence sur place n'est pas absolument nécessaire ont pu déterminer un jour de télétravail hebdomadaire. Il est intéressant de constater qu'au bout d'un certain temps, le besoin de se retrouver sur le lieu de travail s'est fait ressentir et que l'idéal, pour beaucoup, repose sur un mix de présence in situ et de télétravail.

Cette année a été particulièrement chargée également en raison des réflexions à mener pour faire face aux différentes conséquences du COVID sur le plan légal, préventif ou du volume de cas maladie et quarantaine à suivre et à traiter. Tout cela est venu s'ajouter aux prestations ordinaires du service et au changement, pendant la seconde vague, du système de salaire qui était planifié de longue date. Le service est toujours en train d'éponger des retards à l'heure d'écrire ces lignes en 2021.

## **EFFECTIF MOYEN ET TAUX DE ROTATION**

En 2020 l'effectif moyen de l'unité Soins psychiatriques accueil, urgence, liaison à l'Hôpital Riviera-Chablais et de l'Equipe Mobile d'Intervention Rapide ont augmenté de plus de 10 EPT. Cette augmentation est due principalement au renfort du SPAUL et de l'EMIR. Le taux de rotation global, après plusieurs années d'amélioration, a à nouveau augmenté en 2020, notamment dû aux nombreux mouvements des médecins en formation. Le taux de rotation du personnel sous contrat à durée indéterminée est quant à lui resté stable. Ces taux restent globalement relativement élevés.

## **TAUX D'ABSENCES**

Le taux d'absence des collaborateurs a bondi de plus de 2 %, en partie dû aux cas de Covid (0.56 %) ainsi qu'aux maladies sur maternité (0.54 %) ce qui laisse néanmoins une augmentation de 1 % des absences. Cette thématique continuera d'être suivie régulièrement en 2021.

## **NUMÉRISATION DES PROCÉDURES RH**

Après les efforts entrepris les années précédentes (recrutement, workflows, etc.), le système de salaire a été passé (ou plutôt migré) de SAP à OPAL, ce qui permettra dans le futur d'adhérer à un système de gestion des ressources humaines complet et soutenu par notre partenaire FHVi. La numérisation des procédures et suivis RH se poursuivra ainsi dans les années à venir et devrait permettre d'automatiser certains processus et, à terme, consacrer plus d'énergie à des activités de réelle plus-value.

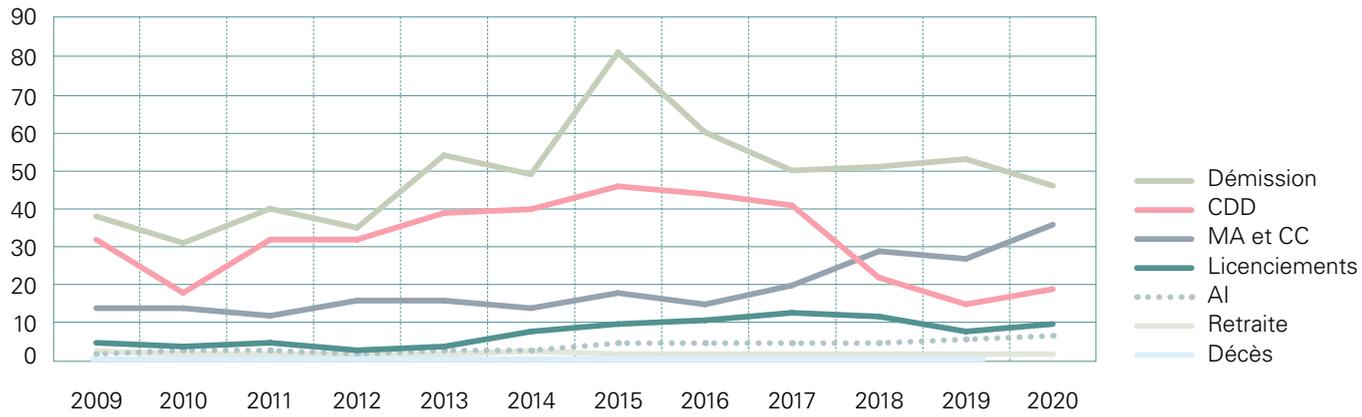


## **Le COVID a eu des conséquences sur le plan légal, préventif ou du volume de cas maladie et quarantaine à suivre et à traiter**

**Michel Müller** Directeur des ressources humaines

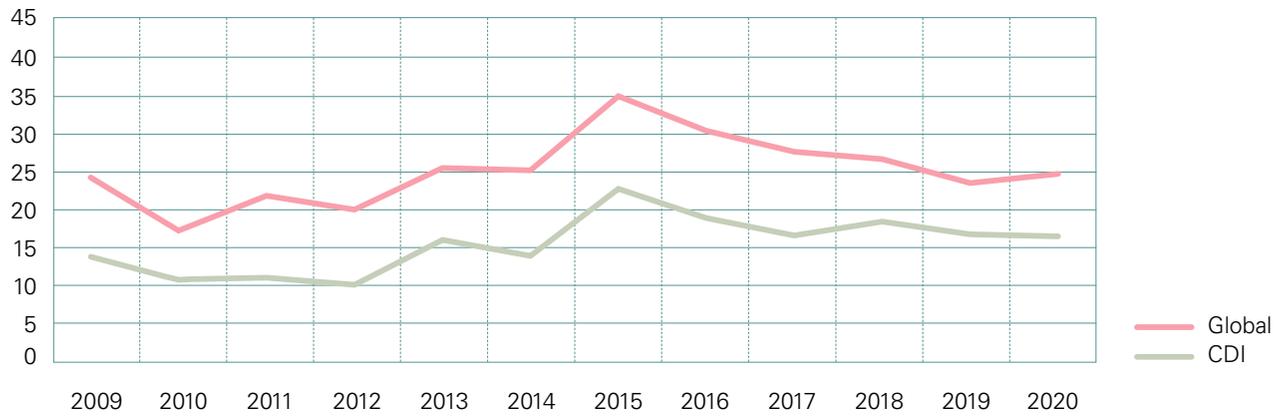
## NOMBRE DE DÉPARTS – MOTIFS

Total au 31 décembre 2020 = 118 collaborateurs



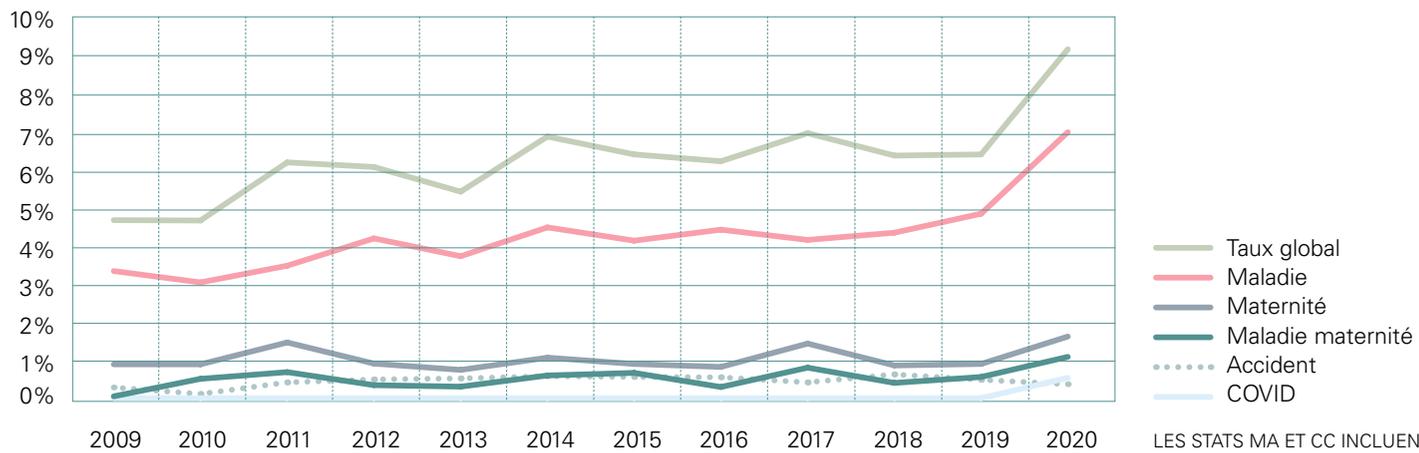
## TAUX DE ROTATION

Au 31 décembre 2020



## TAUX D'ABSENCES

Total au 31 décembre 2020 = 9.26%



LES STATS MA ET CC INCLUENT LES STAGIAIRES (11 EN 2018)

**Maintenir un programme de formation pendant l'année 2020 a été particulièrement difficile et source de nombreux ajustements, reports ou annulations. Dans le programme de conférences, seulement trois conférences sur les neuf prévues ont pu avoir lieu. Toutefois, relevons que cette année si particulière, a permis à la Fondation de Nant de se lancer dans la visioconférence qui remporte déjà un vif succès, également auprès d'un public qui ne serait pas venu sur site en personne.**

### **ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2020**

10 journées d'introduction ont eu lieu, permettant à 83 nouveaux collaborateurs d'être initiés tant à l'histoire de l'institution, son organisation, à l'utilisation d'outils techniques qu'aux questions administratives et de ressources humaines ou encore au droit des patients. Le Starterkit a quant à lui permis de former 28 nouveaux collaborateurs impliqués dans les soins. Le cycle de Formation continue en psychopharmacologie a eu lieu sur 4 dates au lieu des 6 prévues et a compté 86 participants dont 14 externes. La Fondation de Nant a par ailleurs accueilli 136 stagiaires dont 115 Bachelors en soins infirmiers, 15 en année préparatoire, 3 assistants en soins communautaires, 2 Bachelors en ergothérapie ainsi que 14 stagiaires médecins.

### **PERSPECTIVES 2021**

Ayant eu un retour positif sur les premiers tests en visioconférence, la Fondation a décidé de poursuivre dans cette voie. Tous les séminaires et conférences qui le permettront seront proposés en visioconférence, en plus du présentiel.



**Cette année nous a permis de lancer nos formations en visio-conférence, c'est un succès**

**Cécile Margueron** Coordinatrice de formation

**La pandémie du Covid qui frappe le monde entier et les mesures mises en place par les autorités pour parvenir à la contrôler (semi confinement, distanciation sociale, obligation du télétravail, etc.), nous ont mis face au défi urgent de mettre en place des outils nous permettant d'avoir accès à une population qui est encouragée à rester à la maison.**

### **DÉFI TECHNIQUE**

Pour la Fondation de Nant, les aspects logistiques et techniques ont été un vrai défi durant l'année 2020. En effet, il a fallu approvisionner en matériel de visioconférence (webcams, casques audio ou haut-parleurs) environ un tiers du personnel soignant et aménager 12 salles de conférences sur nos différents sites. Un casse-tête pour nos fournisseurs qui n'étaient pas en mesure de répondre à la demande mondiale. D'autres paramètres comme la vitesse du réseau internet, la taille de la bande passante et des connexions WiFi ainsi que la compatibilité des systèmes et/ou la multiplication des applications de visioconférences (Skype, Teams, Webex, Zoom, Confère, HIN, etc) ont complexifié l'approche.

### **UNE NOUVELLE PRATIQUE QUI S'EST IMPOSÉE**

Très rapidement la visioconférence a pris sa place au sein de notre activité. Tout d'abord, pour la communication et la coordination entre les intervenants des équipes soignantes. En effet, de nombreuses réunions se tiennent à distance ou mêlent présentiel et visio-conférence. Cela nous a également permis de non-seulement maintenir une bonne partie de notre programme de formation, mais aussi d'en ouvrir l'accès à des personnes qui ne seraient peut-être pas venues se former directement sur place en raison de la durée des trajets.

### **TÉLÉMÉDECINE**

Pour la pratique clinique, la question est moins tranchée. En effet, si la télémédecine améliore nettement l'accès aux soins pour la population, divers aspects doivent être encore définis, liés à la spécificité de la psychiatrie, où la relation et le lien avec le patient sont les principaux outils cliniques. L'intégration des nouvelles technologies au cadre thérapeutique va sans doute le modifier. Peut-il s'adapter à tous les patients (enfants et personnes âgées) et/ou à tout moment de la prise en charge, autant pour l'évaluation des nouveaux cas que le suivi des patients déjà connus ? Si la question de la « télé-psychiatrie » doit donc être encore discutée et éclaircie, au moment où le projet national de cyber-santé eHealth (dossier patient électronique – DEP) se met en place et que les objectifs sont la rationalisation des moyens, l'efficacité mais aussi la réduction des coûts, cette approche à distance coexistera probablement avec la traditionnelle pratique présente en « face-à-face ». La « télé-psychiatrie » s'imposera en faisant partie du modèle de soins, et non pas simplement comme une adaptation à l'environnement et à l'espace. Cela implique d'aborder sous un nouvel angle la confidentialité et la sécurité des données des patients. Les aspects juridiques touchant au droit des patients mais aussi les obligations des médecins doivent être abordés avec beaucoup d'attention.



**1/3 DU PERSONNEL  
ÉQUIPÉ EN CAMÉRAS**



**12 SALLES ÉQUIPÉES  
VISIO-CONFÉRENCE**



**La relation est notre principal outil clinique, est-ce compatible avec la télémédecine ?**

**Marcos della Paolera** Responsable système d'information

**Enjeux de cyber-santé  
et télémédecine**

**L'exercice 2020 a été très compliqué en lien avec l'épidémie. Le soutien financier aux hôpitaux et aux institutions sanitaires de l'Etat de Vaud a été remarquable et absolument nécessaire. Il faut relever que la comparaison entre les exercices est très difficile puisque beaucoup d'éléments ont évolué. L'exercice 2020 amène un déficit important malgré le soutien de l'Etat de Vaud. Les comptes sont négatifs de plus de CHF 1'300'000.-. Néanmoins malgré les difficultés financières présentes et à venir, il faut souligner l'abnégation de chacun pour que nos prestations soient au mieux réalisées malgré ce contexte. Que chacun en soit ici chaleureusement remercié.**

### **SALAIRES**

Les salaires sont en nette hausse mais sont néanmoins maîtrisés. Par exemple dans cet exercice nous devons prendre en compte les salaires de l'Equipe Mobile d'Intervention Rapide qui sont compensés à cent pour-cent en termes de recettes.

### **CHARGES D'EXPLOITATION**

Comme expliqué dans le rapport 2019, les amortissements avaient subi une hausse significative et sont pour cet exercice en lien avec la norme REKOLE.

Les autres charges d'exploitation sont en ligne avec le budget même si globalement elles sont en hausse, notamment en lien avec les charges prévues des nouveaux bâtiments.

### **RECETTES**

Les recettes hospitalières bénéficient d'un soutien extraordinaire de l'Etat de Vaud en lien avec les mesures cantonales liées à la crise sanitaire. Pour la partie ambulatoire quant à elles, l'ensemble des recettes a souffert de la crise bien qu'il soit difficile d'en mesurer l'ampleur exacte.

### **PERSPECTIVES FINANCIÈRES**

Une partie de l'ambulatoire est sous-financée à ce jour et le nouveau tarif médical ambulatoire TARDOC ainsi que les discussions avec l'Etat de Vaud sont essentielles pour envisager comment la Fondation peut se positionner dans un avenir proche et à plus long terme.



---

**Nous devons trouver  
un positionnement  
tenable financièrement**

**Yves Matthey** Responsable Finances et Administration

<b>ACTIF</b> CHF	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Trésorerie	1'278'428	1'461'701
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	6'459'962	5'908'610
Autres créances à court terme	222	42'397
Stocks et en cours de facturation	1'695'826	1'873'305
Actifs de régularisation	446'687	391'713
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9'881'125</b>	<b>9'677'725</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations financières	2'000	55'806
Immobilisations corporelles	24'675'063	23'926'429
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>24'677'063</b>	<b>23'926'429</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>34'558'190</b>	<b>33'659'961</b>

<b>PASSIF</b> CHF	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	1'567'208	1'708'013
Dettes à court terme portant intérêts	464'797	915'005
Autres dettes à court terme	309'355	325'498
Passifs de régularisation	3'287'322	1'466'510
Provision	47'000	316'000
Capitaux étrangers à court terme	5'675'682	4'731'026
Dettes à long terme portant intérêt	13'920'646	13'916'882
Autres dettes à long terme	2'726'976	1'363'074
Fonds étrangers à long terme affectés	915'529	636'392
Capitaux étrangers à long terme	17'563'151	15'916'348
<b>TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS</b>	<b>23'238'834</b>	<b>20'647'375</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital de dotation	2'840'000	2'840'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	-30'609	1'271'140
Fonds affectés	8'509'965	8'901'446
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11'319'356</b>	<b>13'012'586</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>34'558'190</b>	<b>33'659'961</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT DES EXERCICES</b> CHF	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	46'381'315	45'508'517
Charges d'exploitation	-47'754'872	-44'738'371
<b>RÉSULTAT AVANT COMPTE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-1'373'557</b>	<b>770'145</b>

<b>COMPTE D'INVESTISSEMENTS</b>		
Produits d'investissements	2'404'651	2'264'708
Amortissements	-1'417'389	-2'461'349
Charges d'investissement	-1'303'406	-1'159'799
Variation nette sur fonds	391'481	588'805
Résultat compte d'investissements	75'338	-767'635
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1'298'219</b>	<b>2'510</b>

<b>CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION</b>		
<b>RÉSULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-3'530</b>	<b>-33'325</b>
<b>RESULTAT D'EXERCICE</b>	<b>-1'301'749</b>	<b>-30'815</b>

<b>TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE</b> CHF	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	-1'301'749	-30'815
Variation des fonds affectés	-391'481	588'805
Variation provisions	-216'500	-249'500
Plus et moins value sur immobilisations financières	53'806	-1'002
Amortissements	1'417'389	2'461'349
Autres produits non monétaires	0	-324'309
<b>MARGE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-438'535</b>	<b>1'266'918</b>
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	-603'852	244'571
Variation des autres créances à court terme	42'174	-28'651
Variation des stocks et en cours de facturation	177'478	210'615
Variation des actifs de régularisation	147'662	-152'220
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	-140'805	712'838
Variation des autres dettes	-227'561	35'152
Variation des passifs de régularisation	578'263	-1'019'636
Variation des besoins en fonds de roulement	-26'640	2'668
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION</b>	<b>-465'175</b>	<b>1'269'586</b>
Investissements immobiliers	-304'345	-5'266'041
Investissements mobiliers	-473'262	-604'380
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>-777'607</b>	<b>-5'870'421</b>
Renouvellement d'emprunts	1'896'266	5'238'166
Remboursement d'emprunts	-236'756	-88'124
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>	<b>1'659'510</b>	<b>5'150'042</b>
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE</b>	<b>416'728</b>	<b>549'207</b>
Trésorerie au 31.12.	1'278'428	861'700
Trésorerie a 01.01	861'700	312'494
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE*</b>	<b>416'728</b>	<b>549'207</b>

\* Trésorerie active moins dettes bancaires à court terme

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au conseil de fondation de la Fondation de Nant, à Corsier-sur-Vevey**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation de Nant, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

**Responsabilité du conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Audit SA

Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Jean-Luc Wassmer  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 27 avril 2021  
Exemplaire numérique

# L'ANNÉE 2020 EN IMAGES

**nant**  
f o n d a t i o n  
SECTEUR PSYCHIATRIQUE  
DE L'EST VAUDOIS





^ **30 JANVIER** INAUGURATION OFFICIELLE DU CENTRE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE À LA RUE DES COMMUNAUX À VEVEY, EN PRÉSENCE DE MME LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT REBECCA RUIZ ET MME LA SYNDIQUE DE VEVEY ELINA LEIMGRUBER

√ **06 JUIN** REMISE DU PRIX DE NANT À TIM-ALINE BIDERBOST POUR SON TRAVAIL LE RÔLE DES APPROCHES CORPORELLES DANS LA GESTION DES SYMPTÔMES EN MILIEU HOSPITALIER PSYCHIATRIQUE EN PRÉSENCE DE MME INKA MORITZ, DIRECTRICE GÉNÉRALE, HESAV ET GILLES BANGERTER, PROFESSEUR, HESAV

> **25 JUIN** APÉRITIF DE DÉPART DU DR STÉPHANE FAVRE, MÉDECIN CHEF DU SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE GÉNÉRALE







< **1<sup>ER</sup> JUILLET** JOUTES DU CENTRE DE JOUR  
POUR ENFANTS DE CHAMOYRON

✓ **8 SEPTEMBRE** LE FORUM, EN VERSION  
MULTI-SITES PAR VISIOCONFÉRENCE



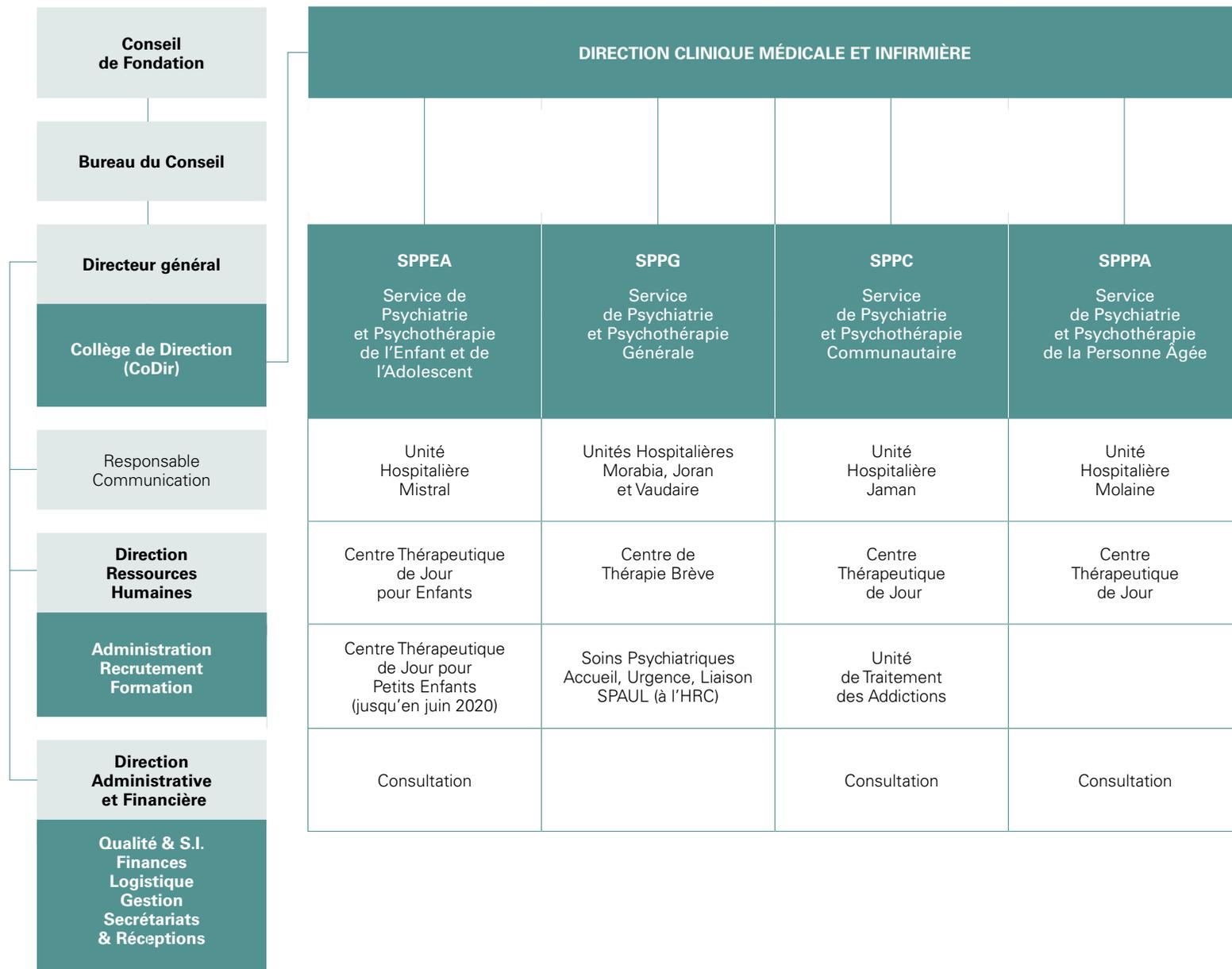


< **07 OCTOBRE** RENCONTRES CLINIQUES INSTITUTIONNELLES

< **18 NOVEMBRE** UN DÉPLOIEMENT IMPRESSIONNANT DES SERVICES DE SECOURS LORSQU'UN PATIENT REFUSE DE DESCENDRE D'UN ARBRE

✓ **05 OCTOBRE** CONCERT D'ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE DE LAUSANNE DANS LE CADRE DES RÉSULTATS D'UN PROJET DE RECHERCHE SUR LA MUSIQUE EN CHAMBRE FERMÉE





#### **BUT DE LA FONDATION**

La Fondation est une fondation de droit privé, dont le but est d'organiser la psychiatrie publique dans le secteur et de dispenser les soins qui en découlent, conformément à la convention conclue avec l'Etat de Vaud.

#### **BASE JURIDIQUE**

Selon les statuts du 31 juillet 2019. La Fondation est enregistrée auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale avec le numéro 100889.

#### **RÈGLEMENTS EN VIGUEUR**

Règlement du conseil de fondation – 30.04.2019

Règlement du bureau du conseil de fondation – 30.04.2019

#### **ORGANES DE DIRECTION**

Les informations de cette page sont celles valables en date du 1<sup>er</sup> juin 2019

#### **CONSEIL DE FONDATION**

Président, M. Jean DE GAUTARD

Avocat

Vice-président, M. Claude REY

Expert comptable

#### **MEMBRES**

M. François ANSERMET

Psychiatre, Psychanalyste

M. Jacques CHAPUIS

Directeur, HES La Source

M. Yves DEPEURSINGES

Dr Ingénieur physicien EPFL

M. José IGLESIAS

Directeur des soins, Hôpital Riviera Chablais

M. Bernard KRAEHENBÜHL

Ancien cadre supérieur, BCV

M. Jacques LAGET

Psychiatre et psychothérapeute FMH

M. Christian NEUKOMM

Pharmacien, Municipal à Montreux

M. Maurice NEYROUD

Député, Vigneron à Chardonne

M. Nicolas RACINE

Infirmier chef

Centre neuchâtelois de psychiatrie

Mme Christine SATTIVA SPRING

Avocate

M. Vincent SCHNEEBELI

Directeur des soins, DP-CHUV

M. Claude SCHWAB

Député au Grand conseil

M. Béat STOLL

Médecin, Chargé d'Enseignement,

Université de Genève

#### **BUREAU DU CONSEIL**

Président, M. Jean DE GAUTARD

Vice-Président, M. Claude REY

M. Bernard KRAEHENBÜHL

M. Nicolas RACINE

Mme Christine SATTIVA SPRING

#### **DIRECTION**

Prof. Philippe REY-BELLET

Directeur général

M. Yves MATTHEY

Directeur des finances et administration

M. Michel MÜLLER

Directeur des ressources humaines

M. Raymond PANCHAUD

Directeur des soins

**DIRECTION ET  
SERVICE DE GESTION**  
**Direction, communication,  
comptabilité, facturation,  
ressources humaines,  
qualité, informatique**  
Site de Nant  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. 021 965 70 00  
fondation@nant.ch

**SERVICE DE PSYCHIATRIE  
ET DE PSYCHOTHÉRAPIE  
D'ENFANTS ET  
D'ADOLESCENTS**  
Dr Alejandro Rojas-Urrego  
Médecin chef de service  
Raymond Panchaud  
Directeur des soins

**Equipe Mobile d'Enfants  
et d'Adolescents**  
Tél. 0800 779 779  
emea@nant.ch  
Dre Afroditi Georgoulia  
Médecin adjointe  
Mélanie Cherix Parchet  
Infirmière responsable

**Consultation de Vevey**  
Fondation de Nant  
Les Moulins  
Rue des Moulins 11  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 72 00  
cpea.riviera@nant.ch  
Dre Angeles Pérez Fuster  
Médecin cheffe adjointe

**Consultation de  
Château-d'Œx**  
Route des Chenolattes 4  
1660 Château d'Œx  
Tél. 021 965 72 00  
cpea.chablais@nant.ch  
Dre Angeles Pérez Fuster  
Médecin adjointe

**Consultation de Rennaz**  
Site de Rennaz  
Espace Santé Rennaz  
Route des Tilles 6A  
1847 Rennaz  
Tél. 021 965 78 70  
cpea.chablais@nant.ch  
Dre Sylvaine Gamba-Szjarto  
Médecin adjointe

**Centre Thérapeutique  
de Jour pour Enfants**  
Chemin de Chamoyron 29  
1806 Saint-Légier  
Tél. 021 965 78 00  
ctje@nant.ch  
Dre Ibernalo Mauraza  
Médecin adjointe  
Marie-Christine Chatton  
Responsable pédagogique

**Unité Hospitalière  
Psychiatrique de  
l'Adolescent Mistral**  
Site Hospitalier de Nant  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. 021 965 70 00  
uh.mistral@nant.ch  
Dre Afroditi Georgoulia  
Médecin adjointe  
Gilles Dennler  
Psychologue adjoint  
Manuela Chatagny  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**SERVICE DE  
PSYCHIATRIE ET  
PSYCHOTHÉRAPIE  
GÉNÉRALE**  
Dr Jacques Thonney  
Médecin chef  
Adrien Utz  
Infirmier chef

**Soins psychiatriques  
accueil, urgence, liaison**  
Hôpital Riviera Chablais  
Route du Vieux-Sequoia 20  
1847 Rennaz  
Tél. 0800 779 779  
Dre Josette Ngô  
Médecin adjointe  
Morgane Wirthner  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Centre de Thérapie Brève**  
Avenue des Alpes 66  
1820 Montreux  
Tél. 021 965 76 00  
ctb@nant.ch  
Dre Foteini Lymperopoulou  
Médecin adjointe  
Gabriella Perroud  
Infirmière Cheffe d'Unité  
de Soins  
Laura Frambati  
Psychologue adjointe

**Hôpital  
Psychiatrique Adulte**  
Site Hospitalier de Nant  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. 021 965 70 00  
hopital@nant.ch  
Dr Jacques Thonney  
Médecin chef  
Adrien Utz  
Infirmier Chef

**Unité de Joran**  
uh.joran@nant.ch  
Dr João De Sousa  
Chef de clinique adjoint  
Salvatore Stagnitta  
Infirmier Chef d'Unité  
de Soins

**Unité de Morabia**  
uh.morabia@nant.ch  
Dre Karima Mahmoudi  
Chef de clinique adjoint  
Rémy Volet  
Infirmier Chef d'Unité  
de Soins

**Unité de Vaudaire**  
uh.vaudaire@nant.ch  
Dr Nkubamugisha  
Paul Mahoro  
Chef de clinique adjoint  
Julien Saudan  
Infirmier Chef d'Unité  
de Soins

**Equipe de nuit**  
Michel Miazza  
Infirmier chef  
Véronique Moret  
Infirmière Cheffe d'Unité  
de Soins

**SERVICE DE  
PSYCHIATRIE  
ET PSYCHOTHÉRAPIE  
COMMUNAUTAIRE**

Dr Urs Corrodi  
Médecin chef  
Michel Miazza  
Infirmier chef

**Consultations**

Dr Nader Attalla  
Médecin adjoint  
Michel Miazza  
Infirmier chef

**Site de Vevey**

Rue des Communaux 7  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 73 00  
cpc.riviera@nant.ch

**Site d'Aigle**

Rue Margencel 5B  
1860 Aigle  
Tél. 021 965 78 50  
cpc.chablais@nant.ch

**Site de Château-d'Œx**

Route des Chenolettes 4  
1660 Château-d'Œx  
Tél. 021 965 78 50  
cpc.chablais@nant.ch

**Equipes mobiles**

Dr Urs Corrodi  
Médecin chef  
Stella Lecourt  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Dispositif de Psychiatrie  
Transculturelle (DPT)**

Rue des Communaux 7  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 72 00  
dpt@nant.ch  
Richard Simon  
Psychologue adjoint

**Dispositif Mobile  
de Psychiatrie  
Communautaire  
(DMPC)**

Fondation de Nant  
Route de Nant  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. 021 965 70 52  
dmppc@nant.ch

**Dispositif de RESeau  
de Soutien et  
d'Orientation vers  
le Travail (RESSORT)**

Rue des Communaux 7  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 75 50  
ressort@nant.ch

**Centre  
thérapeutique  
de jour**

Rue de Communaux 7  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 77 50  
ctj.riviera@nant.ch  
Dr Urs Corrodi  
Médecin chef  
Francine Joliat  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Unité hospitalière Jaman**

Avenue de Sully 2  
1814 La Tour-de-Peilz  
Tél. 021 965 77 77  
uh.jaman@nant.ch  
Dr Urs Corrodi  
Médecin chef  
Timothée Zonca  
Infirmier Chef  
d'Unité de Soins

**Unité de traitement  
des addictions  
Dispositif Cantonal  
d'Indication et de  
Suivi en Addictologie  
(DCISA)**

Site de Montreux  
Avenue des Alpes 66  
1820 Montreux  
Tél. 021 965 76 50  
uta.riviera@nant.ch  
Dr Amine Askafi  
Médecin adjoint  
Nicolas Joost  
Infirmier Chef  
d'Unité de Soins

Site d'Aigle  
Rue du Molage 8  
1860 Aigle  
Tél. 021 965 77 00  
Mobile 079 845 58 48  
uta.chablais@nant.ch

**SERVICE DE PSYCHIATRIE  
ET PSYCHOTHÉRAPIE  
DE LA PERSONNE ÂGÉE**

Dr Mazen Almesber  
Médecin chef  
Marina Kreis  
Infirmière cheffe

**Equipe Mobile de  
Psychiatrie de  
la Personne Âgée**

0800 779 779  
empa@nant.ch  
Dr Mazen Almesber  
Médecin chef  
Lina Tufo  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Consultations**

Fondation de Nant  
Les Moulins  
Rue des Moulins 11  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 72 50  
cppa.riviera@nant.ch  
Dr Mazen Almesber  
Médecin chef  
Lina Tufo  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Site de Rennaz**

Espace Santé Rennaz  
Route des Tilles 6A  
1847 Rennaz  
Tél. 021 965 78 70  
cppa.chablais@nant.ch

**Site de Château-d'Œx**

Route des Chenolettes 4  
1660 Château-d'Œx  
Tél. 021 965 78 50  
cppa.chablais@nant.ch

**Centre thérapeutique  
de jour de Vevey**

Fondation de Nant  
Les Moulins  
Rue des Moulins 11  
1800 Vevey  
Tél. 021 965 72 50  
ctjpa.riviera@nant.ch  
Dr Mazen Almesber  
Médecin chef  
Lina Tufo  
Infirmière Cheffe  
d'Unité de Soins

**Unité Hospitalière  
Psychiatrique**

**de la Personne Âgée**  
Site Hospitalier de Nant  
1804 Corsier-sur-Vevey  
Tél. 021 965 70 00  
uh.molaine@nant.ch  
Dre Laura Camodeca  
Médecin adjointe  
Joana Santiago  
Infirmière cheffe  
d'Unité de Soins



# Carte du secteur Implantation géographique

<b>SPPEA</b> Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	<b>SPPG</b> Service de psychiatrie et psychothérapie générale	<b>SPPC</b> Service de psychiatrie et psychothérapie communautaire	<b>SPPPA</b> Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée
<p>① Unité Hospitalière</p> <p>③ Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants</p> <p>② ⑥ ⑧ Consultation</p> <p>① Antenne d'intervention Mobile dans le milieu</p>	<p>① Unités Hospitalières</p> <p>⑤ Centre de Thérapie Brève</p> <p>⑥ Soins psychiatriques Accueil, Urgence, Liaison</p>	<p>④ Unité Hospitalière</p> <p>② Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)</p> <p>⑤ ⑦ ⑧ Consultations de psychiatrie communautaire</p> <p>⑤ ⑦ Unité de traitement des addictions (UTA)</p> <p>① Dispositif mobile de psychiatrie communautaire</p> <p>② Réinsertion professionnelle (RESSORT)</p> <p>② Psychiatrie transculturelle (DPT)</p> <p>⑤ ⑦ Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie (DCISA)</p>	<p>① Unité Hospitalière</p> <p>② Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)</p> <p>② ⑥ ⑦ ⑧ Consultations pour la personne âgée</p> <p>② Equipe Mobile de la Personne Âgée</p>
<b>SPAUL</b> Service Psychiatrique Accueil Urgence Liaison			
<p>⑥</p>			

## **PRÉSENTATION**

Issue d'une initiative privée en 1943, notre Institution est au service des personnes souffrant de maladies psychiques, dans la région de la Riviera vaudoise. Reconnue d'intérêt public dès 1961, la Fondation de Nant assume une mission de Santé Publique à la demande de l'Etat de Vaud. Elle organise les soins hospitaliers psychiatriques de l'Est vaudois depuis 1968. Un mandat de 1985 redéfinit la sectorisation de la psychiatrie cantonale et charge la Fondation de Nant de l'ensemble des soins psychiatriques hospitaliers, intermédiaires et ambulatoires de la région. Notre institution s'organise dès lors en un réseau dynamique couvrant les districts d'Aigle, de Vevey, de Lavaux et du Pays-d'Enhaut, constituant ce qu'il est convenu d'appeler le Secteur psychiatrique de l'Est vaudois. Ses services de soins sont ouverts à tous, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

## **VALEURS FONDAMENTALES**

La démarche de la Fondation de Nant est empreinte d'un esprit d'humanisme vis à vis de ses bénéficiaires et de ses collaborateurs. Son action de base consiste à soigner par une relation thérapeutique personnalisée, les patients confrontés aux problèmes psychiques qui bouleversent leur existence. La Fondation de Nant établit sa cohérence institutionnelle sur une référence commune psychodynamique et psychanalytique. Son activité est fondée sur les compétences, l'engagement, l'implication et la responsabilisation de son personnel. Elle vise l'amélioration permanente des connaissances et des pratiques relatives à la santé mentale, de façon à garantir un haut niveau de professionnalisme. La Fondation de Nant s'engage à favoriser l'ouverture et l'accessibilité à ses services; elle lutte contre la discrimination des personnes souffrant de maladies psychiques et se soucie de leurs droits.

## **MISSION**

La Fondation de Nant est une institution de santé mentale. Pour les patients, les populations, les institutions et les organisations des régions qu'elle dessert, elle propose ses services de soins, de maintien et de promotion de la santé mentale. Elle se préoccupe de l'information de ses bénéficiaires. Elle veut encourager la compréhension des composantes de la santé mentale tant pour le maintien en bonne santé que pour les soins à apporter aux malades. Elle assure une formation permanente des professionnels de la santé intéressés aux questions de santé mentale. Dans un esprit d'innovation et d'amélioration continues, elle met en œuvre des moyens de recherche appliquée. Elle œuvre à la diffusion et à l'implantation de ses pratiques.

## **PROJET**

La Fondation de Nant élargit sa mission en se donnant un nouveau paradigme. à partir de son offre en soins psychiatriques dans un contexte régional, elle veut se développer en un centre de compétences et de référence en matière de santé mentale. Dans ce but, elle alloue ses ressources humaines, financières et technologiques avec le souci permanent d'améliorer la santé mentale. La Fondation de Nant s'engage à maintenir la qualité humaine et performante des soins, tout en intégrant la complexité croissante des savoirs et les mutations de l'environnement. La référence psychanalytique garantit une éthique, une cohérence et des compétences désaliénantes. Elle adopte des technologies en matière de communication pour diffuser l'information et améliorer la gestion des connaissances. Elle contribue à l'élaboration de nouveaux projets, favorise la prévention et la formation. Elle facilite l'accès à ses services et lutte contre la discrimination des personnes atteintes de maladies psychiques. Le personnel développe de nouvelles compétences dans le cadre de l'élargissement de sa mission: diversification des soins, des services, collaboration, partenariat et enseignement. Il s'engage à démontrer la qualité et le résultat de son travail. La sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaborateurs font partie intégrante des prestations de la Fondation de Nant. Elle recherche un niveau élevé de santé et de sécurité au travail. La Fondation de Nant recherche activement la collaboration d'autres partenaires du domaine de la santé. à terme, ceci doit permettre l'interpénétration des pratiques, le développement commun des projets et de nouveaux services.

CORSIER S/VEVEY, LE 19 AVRIL 2007  
JEAN DE GAUTARD PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION



**nant**  
f o n d a t i o n  
SECTEUR PSYCHIATRIQUE  
DE L'EST VAUDOIS